

PROCESSUS DE NOMINATION POUR LA PRÉSIDENCE ET LA VICE-PRÉSIDENCE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Comité de gouvernance
Conseil des gouverneurs

Avril 2016

Le *Processus de nomination pour la présidence et la vice-présidence du Conseil des gouverneurs* a été élaboré par le Comité de gouvernance du Conseil des gouverneurs pour le bénéfice des membres du Conseil des gouverneurs.

Processus de nomination pour la présidence et la vice-présidence du Conseil des gouverneurs
Publié et diffusé par le Secrétariat général, Université de Moncton
Adopté par le Conseil des gouverneurs le 16 avril 2016

TABLE DES MATIÈRES

Contexte.....	1
Objectif.....	1
Comment postuler pour la présidence ou la vice-présidence du Conseil.....	1
Pour plus de renseignements	1
Formulaire de candidature.....	2

Contexte

En vertu des attributions du Comité de gouvernance¹, celui-ci voit au processus de mise en candidature pour les postes à pourvoir à la présidence et à la vice-présidence du Conseil et propose des candidatures pour ces postes.

Objectif

Le processus de nomination pour la présidence et la vice-présidence du Conseil des gouverneurs vise à fournir certaines informations clés à toute personne souhaitant postuler, ainsi que les étapes à suivre afin de signifier leur intérêt au Comité de gouvernance.

Comment postuler pour la présidence ou la vice-présidence du Conseil

Le Comité de gouvernance examine les candidatures possibles en fonction des Statuts et règlements et du *Profil de compétences de la présidence et de la vice-présidence du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton*, afin de proposer au Conseil des individus aptes à combler les fonctions de présidence ou de vice-présidence.

Le Comité invite aussi les personnes intéressées à tenir compte du Profil de compétences en remplissant le formulaire qui suit et le soumettre au Comité de gouvernance par l'entremise du Secrétariat général.

Pour plus de renseignements

Veillez communiquer avec le Comité de gouvernance, par l'entremise du Secrétariat général, aux coordonnées suivantes :

Comité de gouvernance
Secrétariat général
Université de Moncton
18, avenue Antonine Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9

Courriel : secgen@umoncton.ca
Téléphone : (506) 858-4106

¹ Article 26 Statuts et règlements de l'Université de Moncton

Formulaire de candidature

Veillez faire parvenir votre formulaire rempli, accompagné d'un curriculum vitae à jour aux coordonnées suivantes :

Comité de gouvernance
Secrétariat général
Université de Moncton
18, avenue Antonine Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9

Courriel : secgen@umoncton.ca

Coordonnées personnelles

Nom

Adresse

Courriel

**Numéros de
téléphone**

Bureau :

Maison :

Portable :

Profil des compétences

Le Comité de gouvernance examine chaque candidature en fonction des *Statuts et règlements* et du ***Profil des compétences de la présidence et de la vice-présidence des membres du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton***.

Veillez indiquer si vous possédez les compétences qui suivent en donnant une brève description (50 mots ou moins).

Compétences individuelles exigées des membres du Conseil des gouverneurs

1. Antécédents et réalisations personnelles

2. Collégialité, respect et communication interactive efficace

3. Engagement et motivation

**4. Éthique, intégrité
et
responsabilisation**

**5. Jugement et
indépendance
d'esprit**

**6. Leadership,
influence et
réflexion
stratégique**

**7. Gouvernance et
gestion**

Compétences additionnelles exigées de la présidence et de la vice-présidence

**8. Consolidation
d'équipes et
établissement de
consensus**

**9. Perspective et
alignement
stratégiques**

**10. Communications
et relations
publiques**

Curriculum Vitae

N'oubliez pas de joindre une copie à jour de votre curriculum vitae.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Avril 2016